

BULLETTIN MUNICIPAL

N° 18

juin 2019

ISSN 2494-5188

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle dynamique territoriale voit le jour dans le Pays d'Auch.

Les trois communautés de Communes formant l'**Astarac**, (Val de Gers, Astarac Arros en Gascogne et Cœur d'Astarac en Gascogne) ont décidé de prendre en main leur développement et plus largement leur avenir.

Le projet de **Parc Naturel Régional ASTARAC** est un formidable enjeu que nous ne devons pas manquer : il nous apportera des moyens financiers spécifiques, une ingénierie importante et une possibilité de développement unique grâce au **label PNR**.

Ce projet va aussi redonner toute son **importance** à la **commune** et à l'**initiative locale**.

En 2019, les **investissements importants** continuent à être engagés sur Seissan : la rénovation de la salle des fêtes et du parvis de la rue Gambetta a démarré pour s'achever en fin d'année.

Un important effort a été mis sur l'éclairage public, qui va être progressivement équipé en lampes LED programmables individuellement.

A Artiguedieu, les travaux d'enfouissement des lignes ont également débuté.

Notre village est devenu attractif, et des services nouveaux s'y développent.

Aussi, tous ensemble, nous avançons.



Bien à vous.

François RIVIERE

PARC NATUREL REGIONAL

Un Parc naturel régional, c'est quoi ?

Un Parc naturel régional est un **territoire rural habité**, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la **valorisation de son patrimoine** naturel, culturel et humain.

Les Parcs naturels régionaux sont des outils puissants pour le développement des territoires ruraux.

Un Parc naturel régional :

C'est un projet construit par et pour les habitants en complément de l'action publique déjà en place

C'est un label qui permet de réaffirmer l'engagement et le soutien de l'État, de la Région et du Département auprès du territoire concerné

C'est également un gain de notoriété avec un label national, une **image positive et dynamique du territoire**

Imaginons ensemble
l'Astarac de demain

Vers un Parc Naturel Régional
Astarac

www.projet-astarac.fr

Retrouvez également l'actualité de la démarche sur facebook et instagram

Intention intercommunautaire pour la préfiguration d'un Parc naturel régional Astarac



SALLE DES FETES

Rénovation et aménagement de la salle polyvalente
Rue Gambetta - 32 260 SEISSAN



Maître d'ouvrage : MAIRIE de SEISSAN – 32260 SEISSAN
Maître d'œuvre : Alexandre BOUCHARDEAU – Architecte DE – 32260 JEGUN
Bureau Technique : INGEBAT BET – 31200 TOULOUSE
Bureau de Contrôle : SOCOTEC – 32000 AUCH
Coordinateur SPS : INGC – 32000 AUCH

Lot 1	Démolition – Gros œuvre	EURL CARSANA	32300 L'ISLE DE NOÉ
Lot 2	Menuiserie bois extérieure	SA DAZEAS	32000 AUCH
Lot 3	Menuiserie intérieure	SA DAZEAS	32000 AUCH
Lot 4	Platerie Isolation	SARL NIN	32600 L'ISLE JOURDAIN
Lot 5	Electricité CFO-CFA	Electricité FAUCHÉ	32000 AUCH
Lot 6	CVC – Plomberie	SMECSO	32000 AUCH
Lot 7	Peinture	SAS SOULAN	32000 AUCH
Lot 8	Sol souple	PLASTIC DECOR	47300 VILLENEUVE/LOT
Lot 9	Serrurerie	BELLE METALLERIE	32260 DURBAN
Lot 10	Equipement de cuisine	Ets BOURDIOL	32100 CONDOM

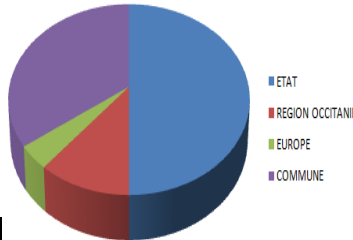
Financiers



- La rénovation a pour objectifs :
- ◇ une bonne isolation thermique
 - ◇ Une climatisation (chauffage et refroidissement) par pompe à chaleur
 - ◇ La création d'un espace traiteur entièrement équipé
 - ◇ Une accessibilité améliorée avec sanitaires handicapés
- Les travaux ont démarré pour être achevés en **décembre 2019**.

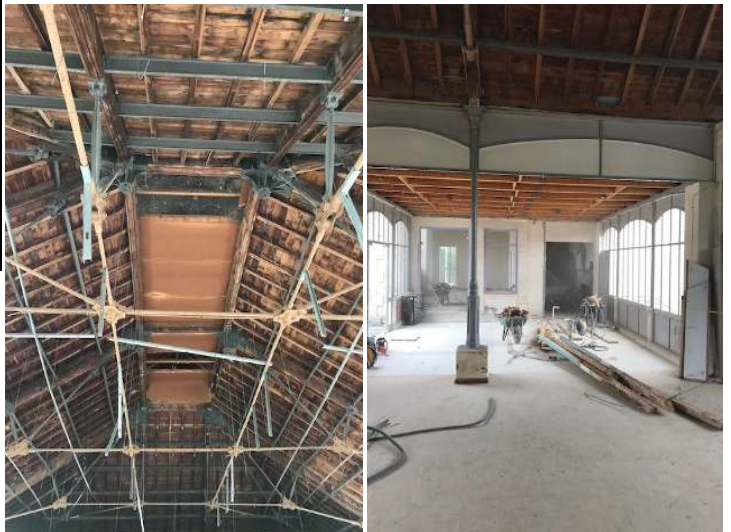
Les travaux, d'un montant de **700 000€** ont été très soutenus par l'Etat (à hauteur de 50%) la Région Occitanie (11%) et l'Europe (4%).

Le financement de la commune, 35%, se fera en autofinancement, sans recours à l'emprunt.



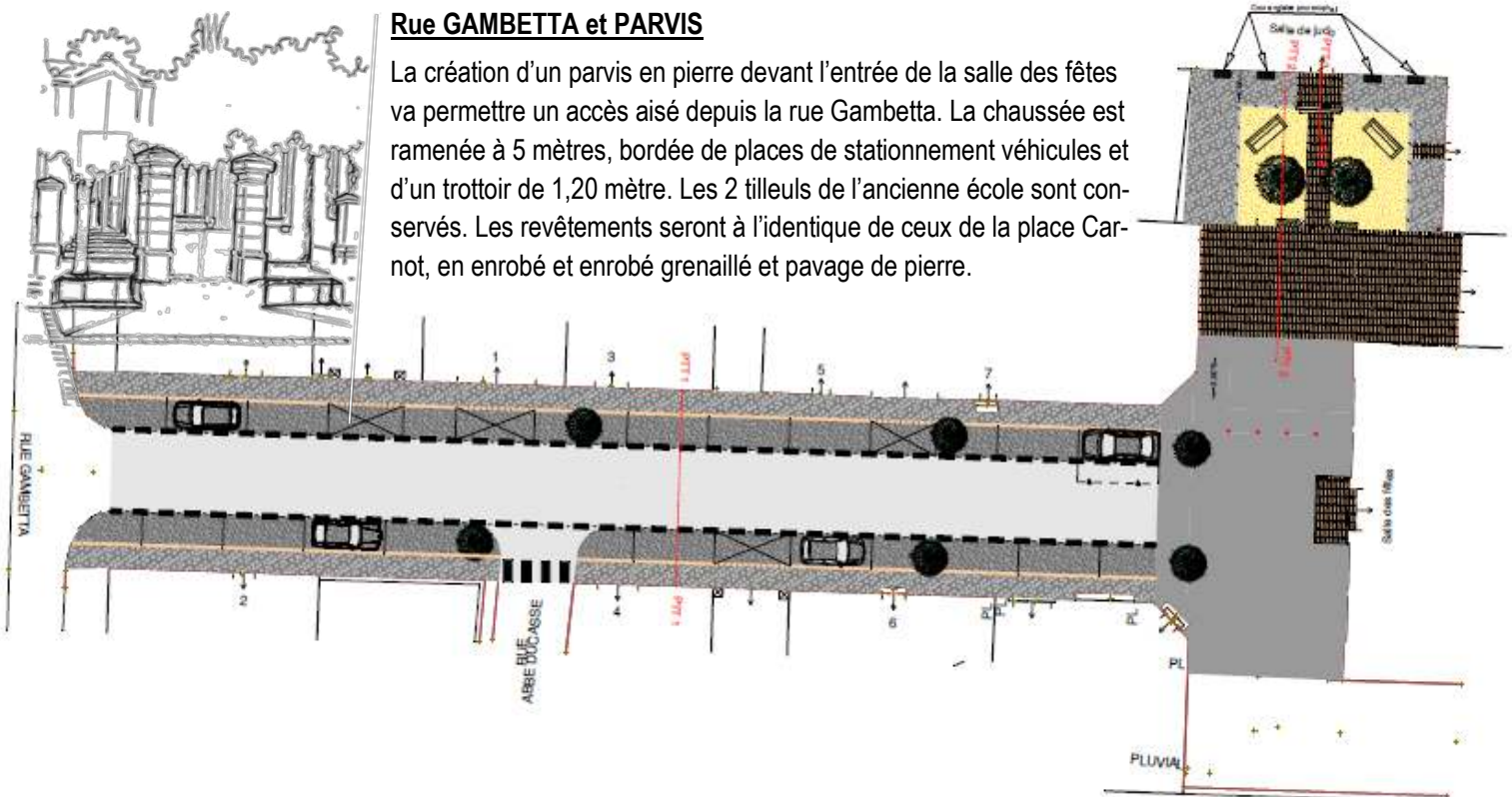
Phase de démolition :

- ◇ la charpente mixte bois métal avant la pose d'une surface coupe feu
- ◇ entrée sans le bar.



Rue GAMBETTA et PARVIS

La création d'un parvis en pierre devant l'entrée de la salle des fêtes va permettre un accès aisé depuis la rue Gambetta. La chaussée est ramenée à 5 mètres, bordée de places de stationnement véhicules et d'un trottoir de 1,20 mètre. Les 2 tilleuls de l'ancienne école sont conservés. Les revêtements seront à l'identique de ceux de la place Carnot, en enrobé et enrobé grenailé et pavage de pierre.



Cérémonies

19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après avoir lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, François RIVIERE, Maire, et Roger FABRE, Président de la FNACA, ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts.

8 mai : Célébration du 74^{ème} anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, fête de la victoire du 8 mai 1945, avec dépôt de gerbe par F. Rivière et F. Casalé.



Photo P. VIGNAUX



Photo P. VIGNAUX

Rentrée scolaire 2019-2020

Ecole primaire publique
Tél : 05 62 66 21 55 mail : ecole.seissan@orange.fr
Site de l'école : ecole.de.seissan.free.fr

Accueil des TOUTES PETITES sections :

A partir de janvier 2020, les enfants nés entre le **1er janvier et le 31 mars 2017** pourront être accueillis les matins.

Accueil des PETITES sections :

Rentrée en septembre 2019, pour les enfants nés entre le **1er janvier et le 31 décembre 2016**.

Une garderie périscolaire **gratuite**, du lundi au vendredi, de **7h30 à 8h20**, est gérée par la Municipalité **dans la salle de l'ALAE**. Les enfants doivent **obligatoirement** être accompagnés par un adulte, **auprès du personnel communal**. La responsabilité de la mairie ne prend effet qu'à partir du moment où les enfants sont remis au personnel communal **dans** les locaux prévus à cet effet. *Une garderie est également mise en place le mercredi de 11h00 à 12h00, les enfants sont confiés au personnel communal par les enseignants.*

Animations été 2019

Vendredi 21 juin Fête de la musique au Kiosque à musique

Samedi 29 juin Courses Landaises et repas marché gourmand aux Arènes du Soleil d'Or

Samedi 13 juillet Repas champêtre par la Gaule Seissanaise

Vendredi 26 juillet Diaporama Photo Club de Seissan

Vendredi 2 août Lo Marcat de Beth Temps A
Marché de l'ancien temps en costumes d'époque.

Vendredi 23 août Ciné plein air « LE GRAND BAIN »

Samedi 24 août Fête d'Artiguedieu, repas, bal disco

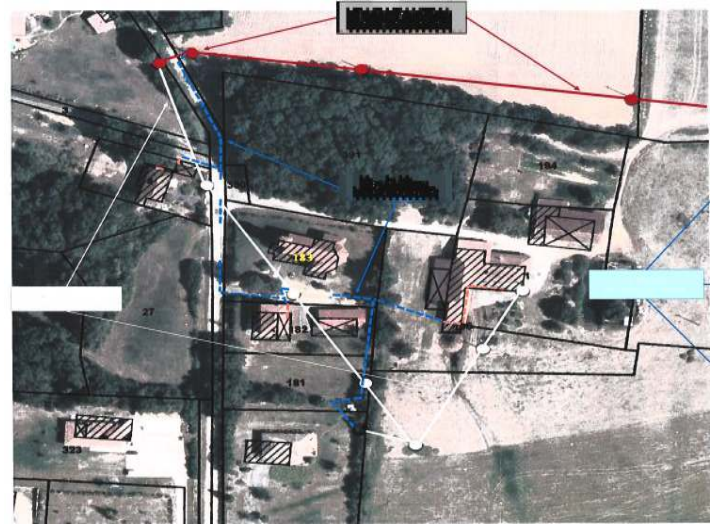
Samedi 31 et dimanche 1er septembre Encierros traditionnels, Inter-vaches, Cocardes, Encuentro Taurino

Dimanche 8 septembre journée des Associations de Val de Gers à Seissan



Travaux Artiguedieu

Le réseau électrique et téléphonique autour de la mairie annexe va être enterré. Un nouveau lampadaire sera installé en face de l'ancienne école.



Du nouveaux dans nos commerces...

Les Belles Ailes de Lumière : Aranka BELLE

3 place Carnot

ateliers de créativité bien-être pour tous Tél : 06 58 11 77 74

L'Auberge des Marmats

29 place Carnot

Resto bistro chambres d'hôtes Tél : 05 62 66 20 19

Diététicienne : Camille ROUZIERE

à la Maison médicale Val de Gers

Tél : 06 15 99 74 28

kinésithérapeute : Jessica Warg

a déménagé dans son nouveau local au 32 av. Général de Gaulle

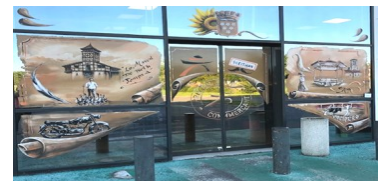
Tél : 05 62 66 24 37

Belle initiative

du magasin Intermarché

de décor peint évoquant

Lo Marcat de Beth Temps A



Estival de Gers

Marché gourmand de plein air

concert gratuit

Welcome in Tziganie

Jeudi 18 juillet

à Lourties-Monbrun

Jeudi 1 août

à Durban

Jeudi 15 août

à Monbardon.

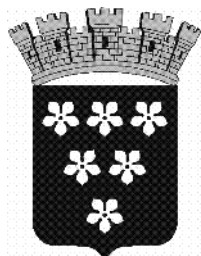


SANSAN

Inauguré en 2018, le **Paléosite de Sansan**, 13^{ème} site national du **Muséum National d'HISTOIRE NATURELLE de Paris**, a reçu un accueil enthousiaste des 5000 visiteurs qui ont suivi le sentier thématique l'an passé.

En collaboration avec le Muséum de Toulouse et le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, le site va être complété en 2019 par de nouvelles expositions scientifiques :

- ◇ une mise en scène du laboratoire de recherches du paléontologue, **Edouard LARTET** va être installée sous le préau de la bergerie du Campané.
- ◇ une présentation d'un champ de fouilles avec 3 stades d'évolutions, regroupant des fossiles de rhinocéros trouvés sur place par le Professeur Tassy.
- ◇ la mise en place des squelettes reconstitués de **l'Amphicyon** et de **l'Anisodon** dans la carrière des fouilles
- ◇ La « vedette » de Sansan, **l'Archaeobelodon**, sera également installée sur son site de découverte prochainement.



MAIRIE de SEISSAN

1 Place Carnot - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 66 21 78

Email : mairie.seissan@wanadoo.fr
www.mairie.seissan.fr

du **Lundi** au **Vendredi** 9h -12h 14h - 17h

MEDIATHEQUE

Place d'Astarac - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 64 16 77 email : espace.astarac.seissan@orange.fr

Mercredi 9h -12h 14h -18h

Jeudi 9h -12h

Vendredi - Samedi 9h -13h

DECHETTERIE

ZA du Péré - 32260 SEISSAN Tél : 05 62 59 28 16

Mardi, Vendredi, Samedi

Matin : 9h - 11h50 Après-Midi : 14h - 16h50

SEISSAN.....un peu d'Histoire

Les Comtes d'Astarac

En 930, Sanche le Courbé, duc de Gascogne, divise son duché et donne l'Astarac à son fils cadet, Arnaud, qui installe sa capitale à Mont d'Astarac.

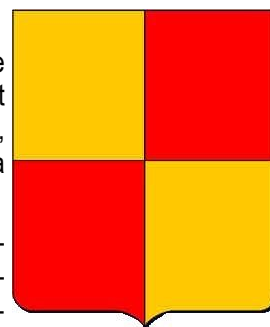
En 1260, Bernard IV fonde la bastide de Seissan, à côté du castelnau déjà édifié par Odon de Logor-san, abbé de Faget, en 1144.

En 1293, Centule III érige Mirande en capitale du Comté.

Aux XIV et XV siècles, les Comtes d'Astarac s'unissent à la maison de France contre les Anglais.

En 1511, mort de Jean IV, sans fils. C'est par l'alliance de sa fille Mathé et de Gaston de Foix que le comté est rattaché à la maison de Foix.

Louis XIV confisque le Comté en 1661, suite à la participation à la Fronde de LOUIS d'ASTARAC de FONTRAILLES, et l'attribue au Duc de ROQUELAURE, dont les héritiers, les Ducs de ROHAN, le possèdent jusqu'à la révolution.



Blason de l'Astarac
Ecartelé d'or et de gueule

Ecartelé signifie que le blason est divisé en quatre parties : la première et la dernière parties sont OR (jaune), les parties restantes sont de gueule (rouge).